4me Année. — N° 1. PARAIT LE SAMEDI 7 JANVIER 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance.
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

Toutes les commandes d'Imprimés qui nous seront faites de ce jour au 31 courant donneront droit à l'Almanach-prime du Journal.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

—

Cela devait être. Lorsqu'Aubertin eut tiré sur M. Jules Ferry, sans lui faire fort heureusement grand mal, il se trouva aussitôt des esprits timorés pour réclamer le bâillonnement de la presse. Aubertin fut peu après convaincu de folie; M. Jules Ferry eut beau écrire deux ou trois lettres qui témoignaient un peu trop le désir d'exploiter un incident retentissant, la manœuvre fut vite entravée par le bon sens public, et seuls quelques partisans de la liberté limitée, conditionnelle, relative, perdirent leur temps à demander des restrictions à une liberté péniblement conquise. Aujourd'hui ce n'est plus seulement la presse qu'on dénonce, c'est aussi le suffrage universel. Il serait, paraît-il, le pelé, le galeux, d'où viendrait tout le mal.

M. de Kératry vient de lancer dans le *Figaro* une philippique véhémente contre ce suffrage, à qui nous sommes, assure-t-il, redevables de l'anarchie actuelle.

Etreprendre la défense du suffrage universel est une besogne absolument inutile. Il existe, et par cela seul qu'il est; il n'est plus au pouvoir de personne de le supprimer.

On peut supposer toutes les restaurations, tous les coups d'Etat; le gouvernement le plus autoritaire aurait à compter avec cette puissance, qu'il est facile de flatter, de corrompre, mais dont on ne saurait espérer l'abdication.

Certains esprits très libéraux, très peu enclins à s'alarmer, estiment qu'il eût été sans aucun doute préférable que le peuple fût préalablement instruit, avant d'être appelé à donner son avis sur les affaires publiques; mais force leur est de reconnaître que le suffrage univereel n'existant pas, l'instruction eût peut-être été refusée longtemps encore aux déshérités. L'instruction eût dû précéder l'usage du suffrage universel, mais l'instruction n'eût vraisemblablement pas été distribuée avec la libéralité désirable sans le suffrage universel.

Quoi qu'il en soit, on se trouve actuellement en présence d'un fait accompli. Toutes les récriminations ne pourront amener le rétablissement de l'état antérieur. Ceux-là mêmes qui se montrent aujourd'hui les plus indifférents et qui n'usent guère du droit qui leur est concédé, seraient les premiers à protester le plus haut contre une déposession qui leur semblerait inique.

Chacun trouve aujourd'hui fort naturel d'être consulté sur la marche générale des affaires du pays, alors qu'il contribue pour sa part à la prospérité et à la défense de ce pays. Les raisonnements les plus captieux ne sauraient amener les plus humbles à se reconnaître les serviteurs empressés des plus fortunés, voire même des plus instruits.

Celui qui a été jugé digne de défendre, les armes à la main, les biens de ceux de ses compatriotes qui possédaient, alors qu'il ne possédait rien lui-même, se juge par contre suffisamment digne d'être consulté, quand il s'agit des affaires publiques.

Celui qui a pris part aux charges de la société, pense que sans indiscrétion il peut aussi prendre part à ses avantages. En vérité, je ne vois pas trop ce qu'on peut reprocher au suffrage universel. Sans paradoxe aucun, on peut prétendre qu'il n'a jusqu'ici guère été consulté. On déclare qu'il se trompe; l'erreur est souvent affaire d'appréciation; en tout cas, il ne risque guère de se tromper, car il ne dit presque rien; et il ne dit presque rien, parce qu'on ne le met guère à même de se prononcer.

L'éminent Machin se recommande à lui; le non moins éminent Chose se proclame son humble serviteur, mais que Machin ou Chose soit élu, c'est toujours à peu près pareil; les volontés du pays se trouvent toujours aussi mal satisfaites. Les malheureux électeurs ont à choisir entre des candidats, mais ce n'est jamais que très indirectement qu'ils expriment leurs volontés. Lorsque les électeurs se prononcent, ce sont plutôt des négations que des affirmations qu'ils peuvent formuler.

La Chambre actuelle, si décriée, représentait bien le pays qui se refusait et se refuse encore à l'extension de la politique coloniale et à l'accumulation des dépenses. Le pays a bien déclaré, et encore indirectement, ce qu'il ne voulait pas; il ne pouvait dire ce qu'il voulait, ayant à subir les préférences contradictoires de candidats, qui lui promettaient monts et merveilles, sans qu'il eût pu choisir une de ces merveilles.

INFORMATIONS

Prisons et Couvents

—

Un de nos lecteurs nous écrit pour se plaindre à nous de ce que le travail dans les maisons centrales fasse plus que jamais une désastreuse concurrence aux ouvriers libres ; concurrence d'autant plus difficile à soutenir quand ces ouvriers habitent la région où il y a une maison centrale.

Malgré les ordres du ministre, nous dit notre correspondant, beaucoup de tarifs des prix de main-d'œuvre pour des industries en activité dans les prisons n'ont pas été soumis à l'examen des Chambres de commerce. Il est de ces tarifs qui ont de cinq à dix ans d'existence. En outre, les détenus travaillent presque pour rien. Et tout cela pour favoriser ceriains entrepreneurs *agréables* aux agents de l'administration pénitentiaire.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

(3)

UNE RENCONTRE

par G. Cavaignac

—

— Vous êtes folle, répondit-il, un prêtre!... pour lui tout dire, pour qu'il vous sauve. Pécheresse, votre châtiment dans ce monde vous sera compté. Allons.

— Grâce! grâce! Un prêtre... Je vous jure, Marco... vous serez là... je vous jure que je ne lui dirai rien. Ah! vous avez su me rendre la vie plus odieuse que la mort. Que je meure, mais que mon âme soit sauvée! Laissez-moi voir seulement le curé du village voisin; qu'il vienne ici avec vous, près de vous... Un confesseur ne se refuse pas au meurtrier près du supplice : et vous-même, neveu, vous en aurez un, si ma mort est vengée sur vous.

Piétro était resté jusque là dans une indifférence stupide.

— Ce qu'elle demande, dit-il, ne peut se refuser par des chrétiens à une chrétienne. J'irai lui chercher le vieux prêtre; ce n'est pas lui qui nous empêchera.. Et aussi vrai que je vous ai vendu mon âme, rien ne sera fait avant qu'elle ait réconciliée la sienne avec Dieu.

Et l'autre eut beau parler, l'Italien persista. Marco avait été forcé de le gagner à prix d'or, pour pénétrer dans la maison dont il avait la garde. C'était une vraie brute, méchante, superstitieuse, obstinée. Giuseppa, en les écoutant pleurait.

— Soit, dit enfin Marco, vous aurez un prêtre, Madame; je vais moi-même l'amener ici; mais, songez-y bien.. Il ne passera dans ce cabinet, moi je serai derrière cette porte, et si vous dites un mot qui puisse nous trahir, si seulement le soupçon m'en vient, le vieillard en portera la peine; vous le perdrez sans vous sauver, et ce sang, comme le vôtre, retombera sur vous...

. . . . . .

— Pourquoi diable s'arrêtent-ils, dit le chirurgien-major à Zeno, lorsque le feu cesse, et qu'ils pourraient avancer sans perte? Oh! les conscrits!

Mais au même instant, on aperçut cinq escadrons de dragons autrichiens, débouchant à l'extrémité d'un bois qui les avait cachés jusqu'alors.

Par une active et difficile manœuvre, la colonne eut à peine le temps de se former en carré.

« Marco. Marco » pensa le capitaine, en voyant qu'elle allait recevoir une terrible charge, « sauve-« toi. N'es-tu pas un lâche, ne peut-tu quitter « ton rang! »

Zeno et son régiment attendaient avec un redoublement d'anxiété l'issue de ce nouvel effort. Meurtris déjà par le canon, les bataillons pourraient-ils soutenir encore le choc de cette cavalerie!

Au moins, ils allaient rendre coup pour coup, mort pour mort, et n'opposeraient pas, ainsi qu'au boulet, leur courage seulement à la charge.

En effet, le carré n'avait pas joint ses quatre angles, que déjà l'une de ses faces se couvrait hardiment de son feu.

Fameux dragons de la Tour, ne poussez pas tant vos chevaux. Les balles vont assez loin, et vous vous rencontrerez toujours assez vite.

Ils passèrent cependant à travers la grêle, et vinrent jusqu'aux baïonnettes, comme de braves cavaliers qu'ils étaient.

Leur premier escadron sauva à peine quelques hommes des atteintes de la fusillade.

On voyait les dragons tomber, les chevaux se cabrer ou tourner, selle vide, autour du bataillon.

Ce ne fut qu'un cri dans l'autre régiment :

— *Bravi! bravi!* Puis un froissement d'armes, au bruit de pieds impatients.

Mais dans la fumée qui se déroulait sur le carré comme les nuées au fort de l'orage, on put voir les autres escadrons autrichiens pousser vigoureusement la charge. Un moment même, l'un de ses fronts plia : des cavaliers y pénétrèrent.

— Silence! cria Zeno, l'œil attaché sur cette masse qui flottait et semblait, sous les corps des dragons, comme une roche que la sape va réduire en poussière. Mille diables! vous tairez-vous?

C'est que ces grenadiers ne pouvaient réprimer un long et lourd frémissement. Encore un regard, et on verra plus qu'une boucherie.

Mais tout ce qu'il y avait d'hommes au centre du bataillon, officiers, tambours, musiciens, s'était jeté l'arme au poing sur la brèche. Les rangs se redressèrent comme un lutteur qui se roidit, et quand les dragons firent enfin leur dernière retraite lorsque le carré se rompit et que la colonne reparut marchant de nouveau vers la redoute, elle laissa haché en morceaux, tout ce qui avait dépassé la formidable enceinte de ses baïonnettes.

. . . . . .

Le curé Balto, était, de tous les prêtres, celui qui pouvait le moins adoucir les angoisses terribles de la pauvre Giuseppa.

C'était un homme d'un caractère chagrin, d'une rigidité qui n'est pas si rare qu'on le croit dans les membres du clergé italien, et, malgré son âge, gardant contre les femmes cette sorte d'animosité secrète qu'éprouvent souvent ceux auxquels il fut interdit de les aimer.

Il vint dans une disposition d'esprit encore

© VILLE DE SISTERON

Nous connaissons depuis longtemps cet état de choses si préjudiciable aux travailleurs ; nous le déplorons et, en toute occasion, nous l'avons combattu. Mais ce n'est pas seulement la prison qui fait concurrence à l'ouvrier libre ; c'est aussi le couvent, l'orphelinat, l'ouvroir, établissements qui, sous couleur de philantrop e, se livrent à de véritables entreprises commerciales, et où pour un maigre morceau de pain assaisonné avec des priéres, on fait travailler, plus durement que des captifs nègres, jusqu'à de petit enfants.

Cette question sera résolue quand, la grande enquête sur le travail étant terminée, nous nous serons à peu près débarrassés de la tutelle de la classe bourgeoise ; quand, au lieu de bas politiciens, nous aurons comme représentants de sincères républicains, ardents et convaincus.

L'Année 1888

Sur la nouvelle année 1888 année bissextile : L'année 1888 ressemble, sous le rapport du calendrier, à l'année 1860, car les jours de semaines tomberont aux mêmes dates qu'il y a vingt-huit années, les fêtes fixes les mêmes jours qu'en 1860, et il en sera de même pour les fêtes mobiles, Pâques tombant, comme en 1860, le 1er avril.

Les saisons en 1888 ne seront pas d'égale durée, l'été sera le plus favorisé: il aura une durée de quatre-vingt-douze jours et quatorze heures ; le printemps aura quatre-vingt-douze jours, tandis que l'automne et l'hiver n'en auront que quatre-vingt-neuf. La bonne saison sera donc de huit jours plus longue que la mauvaise saison, ce qui provient du fait que la périhélie tombe le 1er janvier. L'année qui commence comptera cinq éclipses, dont une éclipse totale de lune le 28 janvier prochain, qui sera complètement visible en France. Ce sera aussi une année de comètes, car on attend pour le mois d'avril le retour de la comète d'Enke, et au mois d'août celui de la comète de Faye et peut-être aussi celui de la comète de Tempel.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Ecoles communales. — L'état de nos écoles est prospère. En 1887, 130 jeunes filles et 115 garçons ont fréquenté nos établissements laïques communaux.

La nouvelle école enfantine, de création toute récente, dépasse déjà les prévisions. 82 Enfants suivent assidûment les classes. Ce succès, des plus flatteurs pour la directrice, Mme Guindon, promet pour l'avenir. Désormais le recrutement de nos ecoles laïques est assuré.

On nous assure qu'une adjointe indispensable à l'école enfantine sera prochainement nommée.

Le transfert de l'école des filles au Château de Tivoli a eu lieu jeudi dernier. Notre école de garçons sera installée dans l'ancien local des filles aussitôt que les réparations indispensables y seront terminées.

Nominations. — M. Tardieu, juge de paix de notre ville, est nommé à Nice (canton Est), pour remplir les mêmes fonctions. Il est remplacé par M. Bech, anciennement à Istres (Bouches-du-Rhône).

M. Janselme, juge au Tribunal de 1re instance de notre ville, est nommé substitut du procureur de la République, près le Tribunal de Montluçon; il est remplacé par M. Gey, substitut à Montluçon, qui vient en la qualité de juge près le Tribunal de notre ville.

Permis de chasse. — Le nombre des permis délivrés à la Sous-Préfecture de Sisteron, pendant l'année 1887, s'élève au chiffre de 236. Ce que sur ce nombre respectable il en est revenu de bredouille, Saint-Hubert seul le sait ! !

Eclairage. — Devant la grêle de procès-verbaux qui les assaillaient, les adjudicataires de l'éclairage public, ont dû résilier leur traité avec la Ville. Espérons que leurs successeurs seront plus heureux et trouveront le moyen de nous éclairer plus sérieusement que les premiers, s'ils ne veulent succomber, sous le faix des amendes municipales.

Pauvre vieillard. — Dimanche dernier, le sieur X..., vieillard septuagénaire domicilié à Mison, était descendu mourant, du train qui arrive dans notre ville à 11 heures. Quelques instants après, le pauvre homme n'existait plus. Le froid et probablement la faim en avaient eu raison.

Cours municipal de dessin.— Les plus grands élèves de notre école communale de garçons attendent depuis deux mois qu'une décision soit prise pour qu'il leur soit permis de suivre le *Cours municipal gratuit de dessin.*

« **SISTERON-JOURNAL** » **est en vente :**

A MARSEILLE : chez Madame Andréjol, Cours Belzunce (Kiosque Numéro 50).

A AIX : chez M. C. Martinet, (Tabacs) **Cours Mirabeau.**

A Digne : kiosques du Cours.

ÉTAT-CIVIL
Du 1 au 6 Janvier 1888

NAISSANCES

Reynaud Baptistine-Elisa-Antonin.

PUBLICATION DE MARIAGE

Entre M. Jourdan Lucien Jean et Mlle Imbert Marie-Anne.

DÉCÈS

Richier Joseph, âgé de 78 ans. — Cornand Julie-Virginie, âgée de 25 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SISTERON

Opérations de l'année 1887

845 versements, dont 211 nouveaux.	345,322 24
867 remboursements, dont 123 pour solde	307,510 19
Excédent de Versements. . .	37,812 05

Le Caissier,
A. Besaudun.

VALAVOIRE

Un sanglier de taille raisonnable a essuyé le double feu d'un Nemrod de notre localité. Le Pachyderme, contrairement aux habitudes de ses congénères, ne s'est pas même retourné, preuve qu'on ne lui a fait aucun mal.

FELISSAL

On nous écrit que le sieur X. — prière de ne pas divulguer le nom — a tué un des plus beaux spécimens de la forme alpestre : Un chamois, oui lecteurs ne vous en déplaise. Cet élégant animal chassé de ses parages par une ourmente peu ordinaire, est venu s'égarer sur le sol peu hospitalier de notre commune.

Mal lui en a pris !

MANOSQUE

L'éclairage électrique fonctionne dans la plupart de nos rues à la grande satisfaction de nos habitants.

C'est à juste raison que l'on peut dire aujourd'hui que Manosque est la ville la plus éclairée des Basses-Alpes.

Ce que sera l'hiver

Panurge connaissait soixante-trois manières de se procurer de l'argent. Un abonné du *Sisteron-Journal* nous écrit qu'il ne connait qu'une seule manière de guérir un rhume : c'est de prendre des Pastilles Géraudel. Notre abonné prétend que M. Géraudel doit être au mieux avec l'Observatoire, car il a remarqué que les premières réclames de M. Géraudel précédaient toujours de peu de jours les mauvais temps les plus rigoureux.

Nous transmettons sans réflexion cette remarque qui va mettre dans la jubilation tous ceux que l'hiver fait vivre : fourrures, marchands de bois, confiseurs et surtout les pharmaciens déposita res des Pastilles Géraudel, qu'il ne faut pas confondre avec des contrefaçons inertes et dangereuses que des industriels malhonnêtes cherchent à vendre au lieu et places des veritables Pastilles Géraudel.

(Bien exiger l'orthographe exacte du nom.)

Nota. — On trouve les Pastilles Géraudel à Sisteron, dans les principales pharmacies.

ETUDE
de Me Maurice ESTAYS, Avoué,
Licencié en Droit à Sisteron.

VENTE
Par Licitation

Il sera procédé, LE LUNDI TRENTE JANVIER, à deux heures du soir, devant M, Girard, Juge-Commissaire, à la Vente aux Enchères Publiques, des Immeubles ci-après désignés situés sur le territoire de la commune de Sisteron, lesdits immeubles indivis entre le sieur Audibert Louis, cultivateur à Sisteron, et le sieur Latil Albin son petit-fils.

Désignation des Immeubles à Vendre

PREMIER LOT

Une maison située dans l'enceinte de la ville, à Bourg-Reynaud, rue des Tanneries, composée d'une écurie au rez-de chaussée, cave en dessous, chambre au premier étage et galetas au dessus, confrontant Fabre et rue des Tanneries.

Mise à prix : Deux Cents francs.
ci . . . . . 200 fr.

DEUXIÈME LOT

Un rez-de-chaussée, composé d'une seule pièce voûtée, ayant servi autrefois de tannerie, situé dans la même rue et confrontant Guillaud et ladite rue.

Mise à prix : Cent Cinquante francs.
ci . . . . . 150 fr.

TROISIÈME LOT

Une terre labourable, comprenant un petit bastidon, située à Mételine, d'une contenance de soixante-huit ares, numéros 458 de la section A du plan cadastral confrontant du midi, docteur Civatte, du levant M. de Barlet, du couchant Michel et de Nord, Madame Roman.

Mise à prix : Trois Cents francs.
ci . . . . . 300 fr.

moins bienveillante que de coutume; les explications forcées dont Marco avait accompagné l'invitation de le suivre, lui faisant penser que, à pareille heure, il était appelé par la Sarpi dans un accès capricieux de dévotion féminine. Une pure fantaisie de femme souffrant de la migraine ou de l'ennui.

Et quand il entra, quand il la vit pâle, tremblante, échevelée, en proie à une agitation dont le caractère ne saurait se peindre :

— Il eut mieux valu, dit-il d'un ton froid, faire venir quelque médecin à la mode qu'un vieux prêtre comme moi ; vous avez des vapeurs, signora. N'est-ce pas ainsi que cela s'appelle ?

A ces paroles, à cet air, la malheureuse sentit mourir la dernière pensée qui ne fût pas en elle une torture, une des mille terreurs farouches qu'inspirent aux êtres faibles le désespoir et l'abandon.

— O Dieu ! dit-elle, en laissant tomber jusque sur ses genoux son front et ses mains brûlantes.

Elle se tut, et garda quelque temps cette posture, perdue, immobile ; mais il y avait dans sa tête un si furieux tourbillon d'idées, qu'il lui semblait qu'elle roulât sous les coups de plusieurs tonnerres déchaînés contre elle.

— Je voudrais, dit-elle, toujours courbée, parlant à voix basse, et très-vite, je voudrais à l'instant me confesser, mon père.

Le curé s'assit en levant presque les épaules, a peu près comme ces maris excédés, que leurs femmes ont lassés de leurs attaques de nerfs.

Guiseppa se redressa brusquement, en fixant sur lui des yeux où l'égarement se mêlait à une profonde stupeur.

— Vous ne savez donc pas dit-elle.. et aussitôt elle se tut, passant ses mains l'une dans l'autre, ou les pressant sur sa poitrine, comme pour y retenir un cri qui voulait s'en échapper.

Et quand elle aurait cédé, qu'y gagnait-elle? Ce vieillard ne pouvait ni la défendre, ni se défendre.

Pourtant elle se pencha vingt fois pour se précipiter à genoux et lui dire : Sauvez-moi ? ils sont là ! Sauvez-moi !

Mais enfin tout n'était pas fini encore. Un homme était avec elle.

Que sais-je ? . . .

Etait-il bien possible qu'elle dût tout à l'heure mourir ?

Elle se retint, se calma même un moment; mais quand le curé la pressa une seconde fois de parler son agitation redoubla.

Ce fut un cruel et bizarre supplice car la pauvre pécheresse voulait se confesser sincèrement et elle frémissait non de la crainte d'avouer sa faute à un juge si austère ; non pas même de honte en songeant que deux autres l'écoutaient. Tout sentiment naturel s'effaçait dans une si monstrueuse position.

Mais révéler le crime de sa maternité s'accuser elle-même devant l'assassin donner ainsi raison aux insultes dont se servait le misérable pour étouffer ses prières, ses reproches et sa propre conscience si sa conscience encore l'arrêtait.

Elle pouvait parler bas, si bas, que Marco ne pût entendre... mais alors, il croirait qu'elle disait tout. Et, dans ce moment solennel, aux pieds du prêtre, il lui fallait tout dire, hors qu'il y avait à deux hommes pour l'égorger.

Enfin, elle parla, regardant avec terreur autour d'elle.

— L'enfant, dit-elle, que je nourris dans mon sein n'a pas le droit... le droit de porter ce nom que mon mariage m'a donné. L'innocent héritera du crime de sa mère ; mais hélas ! doit-il donc l'expier aussi !

Le confesseur fit un mouvement.

— Sera-t-il plus équitable qu'il en profite? répondit-il d'une voix rude. Votre époux trahi... sa famille dépouillée par un adultère... Enfant illégitime, injuste héritier... — Assez, assez, s'écria-t-elle. Vous me tuez, prêtre, vous me tuez.

— Mal acquise, reprit-il, cette fortune vous coûtera cher à tous deux, et le ciel vous pardonnera plutôt que cette loi d'expiation qui régit les choses humaines, tout iniques qu'elles sont.

— Oui, dit-elle, en élevant la voix; mais, mon Dieu! s'il ne fallait que leur rendre ce fatal héritage... s'il y avait un moyen...

— Les lois répondit le curé, n'admettent pas cette réparation. La religion la commande, et je dois vous la rappeler ; mais vous dire comment l'accomplir, malgré ce qu'elles ont décidé dans leur justice mondaine, que sais-je, Madame, et que faire pour les enfreindre, même au péril du bon droit?

— Ainsi donc, dit-elle après un moment de sombre silence, pas de restitution possible!...

— Pas de restitution, du moins, reprit-il, qui soit garantie contre l'intervention des magistrats, les tuteurs de votre enfant. Cette fortune est connue, surveillée, ainsi que la loi le veut, depuis la mort de votre époux. C'est un des châtiments de votre faute, que vous ne pussiez la réparer, même le voulant, ou, pour tout dire, à moins que la mort n'aille chercher cet enfant jusque dans le sein de sa mère.

Guiseppa poussa un profond gémissement.

A suivre.

© VILLE DE SISTERON

ME LOT

de vigne et labour, andiers, au quartier t un petit bastidon, e quarante ares envi- du midi Allivon, du é Espataron, du levant in et Pellicot.

eux Cents francs.
. . . . . 200 fr.

dits immeubles a été or- gement du Tribunal civil dix-neuf décembre dernier.

ursuivie à la requête du Paul, banquier à Sisteron, qualité de créancier du sieur ouis et de dame Marie Lau- épouse, représentée par son Latil Albin ; ledit Léglise ayant ué Me ESTAYS.

e ledit Audibert et le sieur Latil s, tuteur du mineur Latil Albin, pour avoué Me CHARNIER.

Sisteron, le 6 janvier 1888.

ESTAYS

Enregistré à Sisteron, le six janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, folio 5, case 8. Reçu un franc, quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

"UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI:" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont recouvré leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture.

Fabrique : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et New York Chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens Anglais.

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 4 Janvier 1887

La séance présente un réel intérêt, les transactions sont plus nombreuses et les cours s'améliorent sensiblement : 3 0[0 - 31 37 ; 4 1[2 0[0 - 107 37.

L'action du *Crédit Foncier* se négocie à 1407. Les obligations foncières et communales donnent lieu à de nombreuses transactions. Le coupon de 30 francs par action est mis en paiement depuis le 2 courant.

La *Société Générale* se maintient fermement à 453 75. Le principal marché étant le comptant. les négociations sont plus limitées.

Les *Dépôts et Comptes courants* sont immobiles à 600.

La Compagnie d'Assurances le *Soleil-Vie* a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 francs net d'impôt. Sa réserve de prevoyance est de 51.145 fr. et sa réserve statuaire de 500.000 fr. Le compte de profits et pertes se solde par 132.026 en augmentation de 61.510 francs sur le report de l'année précédente.

Les *polices A. B.* de l'Assurance Financière gardent un bon courant de demandes qui émanent principalement de la petite épargne enquête d'un placement sûr.

Le *Corinthe* clôture à 248.75. Il est à craindre, étant donné la situation critique de cette Société, que l'émission annoncée pour le courant du mois ne soit un échec complet.

La *Transatlantique* se négocie à 528.75.

Le *Panama* est très ferme à 325. Les obligations sont également très soutenues.

Nos chemins de fer sont sans changement.

CAFÉ BRASSERIE CÉRUTI

Place de la Mairie

Spécialité de Bières Françaises et Étrangères

DINERS FROIDS

SERVICE DE 10 HEURES A MINUIT

Prix Modérés

Vins et Fruits d'Espagne

J. RULLAND

Rue Mercerie, 15, SISTERON

BASSES-ALPES

Nous avons l'honneur de vous prévenir, que nous venons de créer, RUE MERCERIE, 15, à SISTERON, un Magasin pour la Vente des Vins et Fruits d'Espagne.

Vous trouverez dans ce Magasin tous les Articles qui font partie de notre commerce, tels que :

VINS

VINS FINS ET ORDINAIRES D'ESPAGNE (Blancs et Rouges)

MALAGA, ALICANTE, MADÈRE, GRENACHE

VINS BLANCS DOUX ET SECS

SPÉCIALITÉ DE LIQUEURS ASSORTIES

FRUITS

MANDARINES, ORANGES, CITRONS, FIGUES DATES, FRUITS SECS, ETC., ETC.

Grande Distillerie

DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT

à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS

Elixir de Cresson Dauphinois

LA LIBERTINE

Curaçao au Quinquina

MER--ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

CAFÉ DE FRANCE

Rue de Provence, SISTERON, Rue de Provence

TENU PAR

A. GASSEND

REPRÉSENTANT DE COMMERCE

SPECIALITE DE

Bières Blanches Phénix

BIÈRES BRUNES de LYON

Bocks et Bouteilles

SALON DE COIFFURE

pour Mariages et Soirées

Mme MAUREL

Coiffeuse pour dames

Rue Droite, SISTERON

Abonnements : 2. 50 et 3 fr.

ALCAZAR LYRIQUE

SISTERON

Rue de Provence

Direction F. ROBERT

CONCERTS - BALS - CONFERENCES

Cet établissement, le plus somptueux de ce genre, se recommande par son service et ses consommations.

Les Troupes de passage trouveront bon accueil auprès du Directeur.

VÉRITABLES TRUFFES fraiches Périgord, qualité extra, à **20** francs le kilo net, rendues *franco* à la gare la plus prèsdu destinataire. **TRUFFES** conservées du Périgord, à **25** francs le kilo net, rendues *franco* à la gare la plus près du destinataire. Afin de nous éviter les frais trop onéreux de retour d'argent, nous invitons nos clients de faire suivre le montant de la commande, en nous donnant des ordres d'expédition.

Donner très lisibles ses noms et adresses — On demande de sérieux représentants, très bonne commission.

POUZALGUE, à Vitry, près Paris

ECONOMIE ET CONSERVATION DU LINGE

—o—

SAVON CUIT SUPÉRIEUR

Notre-Dame de Lourdes

—o—

U. CONCET

Fabricant

92, Grande rue Marengo, MARSEILLE

—o—

En vente : **Chez tous les épiciers**

M. TERCIDE OUSTRIC

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME A L'ECOLE DENTAIRE DE FRANCE

1, *Rue Jeannin* — DIJON — *Rue Jeannin*, 1

Recevra à Digne, 9, rue du Pied de Ville, 9 du 5 Août prochain au 30 inclusivement.

NAPHTATE PERFECTIONNÉE

Insecticide brèveté s. g. d. g. Procédé Mallet Chevallier. — S'adresser à M. Blanc, charron à Sisteron.

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES

SUR MESURE

Pour Hommes Dames et Enfants

A. FERRARY

Maison Ferrary Fils Aîné

A LOUER présentement

L'AUBERGE de L'ÉVÊCHÉ

Une propriété, contenant mille toises, sise au *Préaux*. — S'adresser à M. Alexandre TOURRES.

SAVON ANTISEPTIQUE AU GOUDRON BORATÉ

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Px 2 fr. Tres ph. Env. fre. mand. J. LIEUTAUD Aîné, Marseille.

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES

DEMANDEZ PARTOUT

Le Nouveau-Né

MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.

Savon Désinfectant brèveté s. g. d. g.

Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.

Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES
ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens
Jamais d'insuccès
Milliers d'attestations
INJECTION RUSSE
Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies
Expédié franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.
J. GARDOT Chimiste, 9, rue Laffitte, PARIS.
DÉPOTS :

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient environ **2000 magnifiques gravures noires** représentant les **dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames**, avec un texte explicatif clair et précis, plus de **200 patrons en grandeur naturelle** et au moins **400 dessins de broderie**. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, **36 belles gravures coloriées** dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Les abonnements partent du premier de chaque mois et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

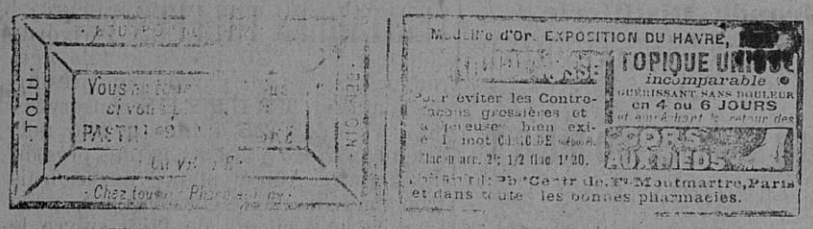

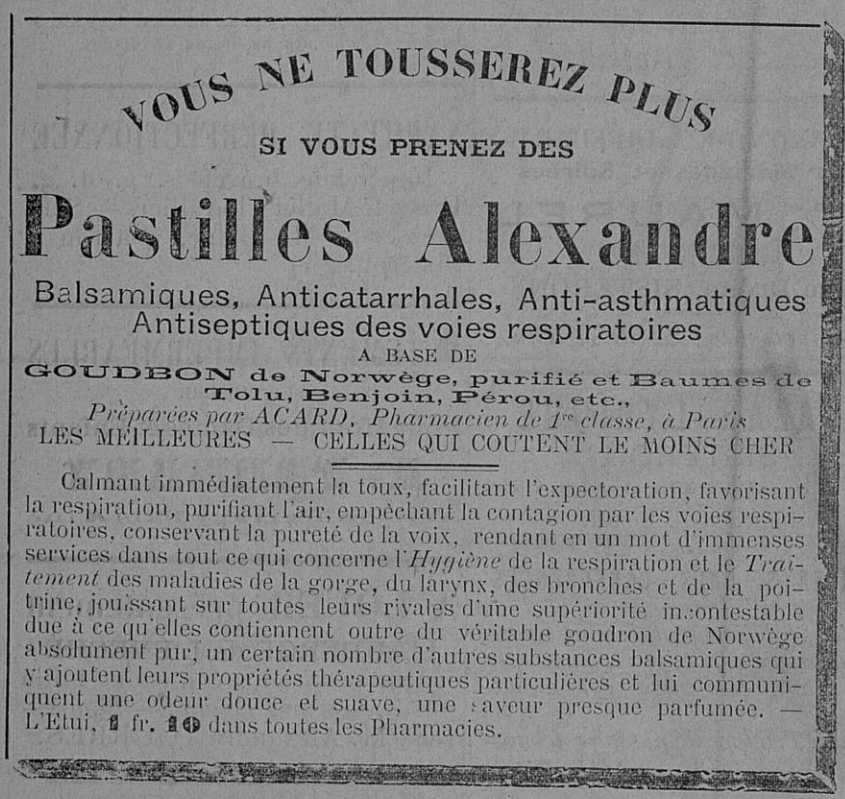

Certifié conforme, Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre :

© VILLE DE SISTERON